

Séance du 9 avril 2015 à 19 heures
Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Aujourd'hui, neuf avril deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Mercuès – Salle des fêtes

Etaient présents :

48 titulaires dont 9 possédant une procuration
5 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de Mme HAUDRY Sabine (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SIMON Michel procuration de Mme LOOCK Martine (tit), M. MUNTE Serge (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), M. HUREAUX Roland (tit) procuration de Mme RIVIERE Brigitte (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit)
M. TAILLARDAS Claude (tit) procuration de M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),

CRAYSSAC

M. JOUCLAS Guy (tit)) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),

DOUELLE
ESPERE

M. TREIL Jean (tit)) procuration de Mme LANES Bénédicte (tit),
M. PETIT Jean (tit) procuration de Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit),

FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)
M. NOUAILLES Serge (tit),

LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM

M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),

MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY

M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle (tit),
M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup) procuration de M. GALTHIE Jean-Noël (tit),

PRADINES

M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
SAINT GERY
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),
M. BORIES Olivier (tit),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20150409-03_09_04_15-DE
Regu le 15/04/2015

POLE RESSOURCE – Finances

Objet : Compte administratif et Compte de gestion 2014 (Budget Annexe Transports collectifs)

A été adopté à l'UNANIMITE

Affiché

Le 05 MAI 2015



GRAND
CAHORS

Délibération n° 3

POLE RESSOURCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 avril 2015
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège LAYRISSE - Nadège DUBOR
Service : Finances

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014
(Budget Annexe Transports collectifs)

Mesdames, Messieurs,

Après avoir clôturé l'exercice 2014, je vous propose d'entériner les résultats de clôture de l'exercice 2014 du budget annexe Transports collectifs de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors.

Les écritures se décomposent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Total Recettes : -----	818 070.59 €
Total Dépenses : -----	902 926.90 €
DEFICIT :	84 856.31 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Total Recettes : -----	1 894 367.34 €
Total Dépenses : -----	1 894 367.34 €
RESULTAT: -----	0 €

Ces résultats sont conformes au compte de gestion 2014 établi par Monsieur le Trésorier Principal de Cahors.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le compte de gestion 2014 établi par Monsieur le Trésorier Principal de Cahors ;
- b- D'approuver les résultats de l'exercice 2014 ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE



